

2R MÉTA'VERT
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 route de l'Arcy
BRULÉ
72360 MAYET
RCS LE MANS
En cours de formation

Le soussigné **Monsieur Rémy RIOU**
Demeurant 1 route de l'Arcy BRULÉ - 72360 MAYET

Agissant en qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée unipersonnelle **2R MÉTA'VERT**, au capital de 1 000 euros dont le siège social se situe 1 route de l'Arcy – BRULÉ - 72360 MAYET.

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement en date de ce jour,

Nomme en qualité de gérant à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

Monsieur Rémy Jacky RIOU
Né le 22 décembre 1989 à LE MANS (Sarthe)
De nationalité française
Demeurant 1 route de l'Arcy – BRULÉ - 72360 MAYET

Monsieur Rémy RIOU dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Rémy RIOU accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Il ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant à compter du début d'activité de la société, et ce, jusqu'à décision contraire.

Toutefois, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatif. Pour le cas où il utiliserait son véhicule personnel pour les besoins de la société, il sera indemnisé sur la base du barème « prix de revient kilométrique » déterminé par l'administration fiscale chaque année.

L'associé unique autorise la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires, la CSG déductible et non déductible, et la prise en charge des cotisations sociales facultatives de **Monsieur Rémy RIOU** en sa qualité de gérant, à compter du début d'activité de la société, et ce, jusqu'à décision contraire.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Signé par voie électronique le _____, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://docusign.fr/>, ainsi que le reconnaît et l'accepte le signataire.

Monsieur Rémy RIOU
Associé,
« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »